

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 3

Rubrik: Nouveautés photographiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

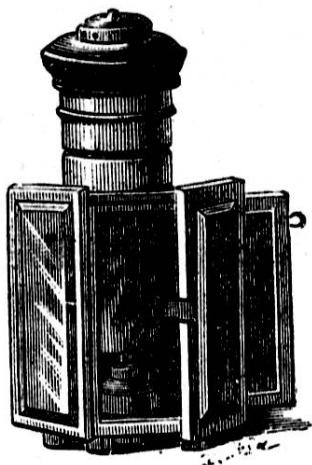
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouveautés photographiques.

Lanterne photographique perfectionnée, système C. Chorretier¹.

Les trop fréquents insuccès par le voile, résultant de l'emploi des plaques d'une excessive rapidité sont dus, presque toujours, à un éclairage trop fort, soit dans l'opération du chargement des châssis de chambre noire, soit lorsqu'on sort la glace pour la placer dans le bain révélateur.

Les conditions nécessaires pour bien opérer sont, en effet, les suivantes : une clarté presque nulle tant que la



lumière peut avoir de l'influence sur les plaques ; puis, au contraire, le plus grand éclairage possible, obtenu graduellement, afin de pouvoir bien surveiller la venue du cliché.

Avec la lanterne Chorretier ce but est atteint, car elle permet, sans qu'il soit nécessaire d'en ouvrir la porte, d'augmenter ou de diminuer la lumière. Ce mérite la recommande à l'attention de toutes les personnes qui s'occupent

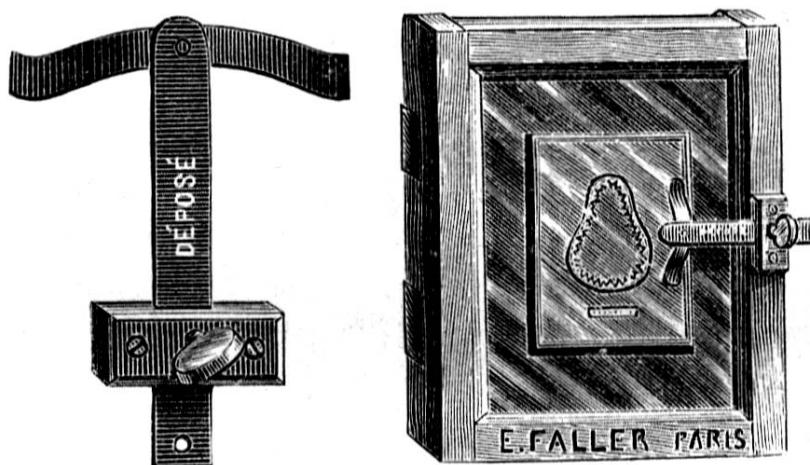
¹ C. S. D. P.

de photographie à n'importe quel titre. La lanterne Chorretier fonctionne avec de l'huile ou du pétrole. Son prix est de 14 francs.

* * *

Le fixe-dégradateur¹.

En examinant les figures ci-dessous, on comprend en même temps l'usage et le mode d'emploi de cet auxiliaire, très utile pour le tirage des épreuves dégradées. Il est facile de concevoir qu'une fois le châssis chargé puis porté au jour, le dégradateur mis en place y est solidement



maintenu par le ressort qui termine la glissière de ce fixeur; on pourra donc, pour surveiller la venue de l'épreuve, ouvrir le châssis autant de fois qu'on voudra: le dégradateur restera toujours à la place où on l'a fixé.

Bien entendu, le châssis pourra être chargé à nouveau sans déranger le dégradateur, qui pourra être, au gré du tireur, en carton, zinc, verre jaune ou Persus, car son épaisseur est indifférente.

La pose du fixe-dégradateur est simple; il suffit de le fixer par deux vis sur le cadre du châssis-presse.

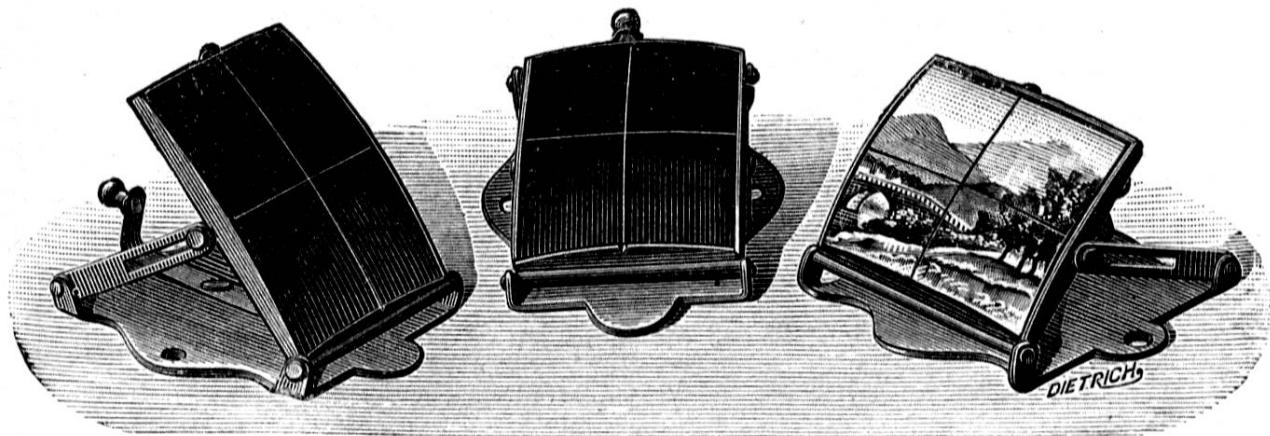
(*Bull. Soc. franç.*)

¹ C. S. D. P.

Le viseur « Idéal » de MM. Lansiaux et Liévrard¹.

En général, les viseurs s'adaptant aux appareils à main, où leur utilité n'a pas besoin d'être démontrée, ne répondent pas à ce que l'on est en droit d'attendre d'instruments dont la première obligation serait d'être parfaits.

Le viseur réellement *idéal*, selon nous, devrait se prêter à tous les usages photographiques en donnant une image absolument semblable à celle obtenue sur la plaque sensible, quel qu'en soit le format. Nous ne parlons ici, bien entendu, qu'au point de vue des épreuves instantanées,



prises avec des appareils portatifs ayant naturellement de faibles dimensions, et c'est pour cette raison que nous condamnons sans appel le viseur de forme carrée, produisant un redressement purement fictif d'une image de grandeur indécise dont le sens horizontal vu au rebours de la réalité ne constitue de ce chef qu'un vulgaire trompe-l'œil pour l'opérateur.

Celui que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs n'a pas encore atteint la perfection, mais il a du moins sur ses devanciers de nombreux avantages qui lui permettront facilement de les supplanter. Son plus grand mérite est de

¹ C. S. D. P.

fournir une image rectangulaire fort nette, présentant les objets animés dans le sens où ils se meuvent et pouvant guider suffisamment l'opérateur pour arriver à une mise en plaque bien exacte du sujet à reproduire.

Le principe de cet instrument n'est en somme que l'application du système connu sous le nom de *miroir des peintres*: Une surface réfléchissante à fond noir réduit l'image au degré voulu, grâce à une courbure calculée pour embrasser un champ plus ou moins étendu. Il en résulte une déformation purement apparente qui, dans le cas dont nous nous occupons, n'a pas le moindre inconvénient, puisque cette courbure n'existe pas sur la plaque sensible.

Les inventeurs sont partis de cette idée excellente pour constituer leur viseur à l'aide d'un miroir analogue qui, incliné à 45° , fournit, même en plein soleil et sans aucune fatigue pour les yeux, une reproduction très claire des objets sur lesquels il est dirigé. Afin de réduire l'instrument au plus faible volume, MM. Lansiaux et Liévrard ont eu l'ingénieuse conception de le fixer dans une monture fort légère où il est maintenu à plat, n'occupant au repos que quelques millimètres d'épaisseur. Veut-on opérer, il suffit d'appuyer sur le bouton déclenchant un ressort dont la pression relève immédiatement le miroir pour lui donner l'inclinaison voulue à 45° . La surface réfléchissante est traversée au centre par deux lignes médianes se croisant à angle droit, pour aider au redressement parfait de l'image; celle de ces lignes occupant la position verticale porte, à son extrémité inférieure un guidon correspondant à un point très apparent, gravé sur la platine du support, dans le but de conserver la rectitude du plan horizontal. On peut, par conséquent, même en plein soleil, encadrer convenablement son sujet dans le viseur, avec la certitude d'y voir



Phototype Ad. Peyrot, Genève.

Photocollographie J. Royer, Nancy.

POMPÉI

une image de tous points semblable à celle que recevra la plaque à impressionner.

Un autre avantage à considérer est la fixité du viseur, ou plutôt des viseurs, puisque l'on en a un pour chaque position de l'appareil (verticale ou horizontale) sur lequel il est établi à demeure, au moyen de deux vis, tandis que la petite chambre carrée servant ordinairement à cet usage doit être changée de place selon les besoins, et risque de glisser ou de se perdre.

Nous donnons ci-dessus une figure montrant les diverses positions du viseur. Elle fait très bien saisir, après ce que nous venons de dire, toutes les qualités de ce nouvel instrument, confirmées pleinement, du reste, par de nombreux essais. On voit à gauche le modèle vertical incliné à 45° ; au centre, le même modèle fermé ; à droite, le viseur horizontal reflétant une image si nette qu'on a pu en obtenir une excellente épreuve sur le miroir même.

Si nous avions à formuler un désir, nous demanderions que ce système fut adapté d'une manière générale aux nombreux appareils formant boîte fixe et dont la surface comporterait l'adjonction d'un modèle analogue, mais de dimensions tout à fait conformes à celles du cliché.

Nous soumettons cette idée aux inventeurs, les félicitant d'avoir rompu nettement avec les vieilles traditions en créant un viseur qui, s'il n'est pas tout à fait *idéal*, reste du moins le plus commode et le plus pratique de tous ceux actuellement en usage.

Ch. FINATON.

(*Amat. phot.*)